

las perrexit, ubi adhuc a. 1115 versatus est, a. 1117. vero ad Walciodorensē monasterium se contulit. Ubi scholas ipse rexit, donec a. 1130, Stabulensium abbas, a. 1136, Casinensium, denique a. 1137 Corbeiensium creatus est, ubi a. 1158 fati concessit. Magna auctoritate fuit apud Lotharium imp. qui eum in epistola ex archivis Casinensibus a Mabillonio protracta *Romani imperii archicancellarium* vocat. Exstat in Vita nostri p. 165. Negotiis quoque civilibus et bellicis multum interfuit. De vita ejus confer Petri Diaconi Chronicon Casinense IV, 124 seqq., Schatenium in Annalibus Paderbornensibus. Omnium vero industriam superarunt Edm. Martene et Ursinus Durand qui tomo II Collectionis amplissimæ Vitam Wibaldi a. p. 155-183 copiose satis elaborarunt. Idem Duumviri *Epistolas* ejus 441 ex codice Stabulensi ediderunt, a p. 185 seqq., cum huc usque non nisi una fuerit edita tom. II Spicilegii Dacheriani, p. 708 edit. novæ, et in Actis Sanctorum tom. III Aprilis, p. 807, ad Theodericum abbatem Walciodorensē, quæ in hac Collectione sexto loco posita est.

NOTITIA LITTERARIA.

(Histoire littéraire de la France par des religieux bénédictins, tom. XII, p. 555.)

Ce que nous avons de la littérature de Wibaud ne consiste qu'en des lettres ; mais ces lettres, qui sont en grand nombre, prouvent qu'il était capable de produire des ouvrages en forme, même sur les sujets les plus relevés, et qu'il ne lui a manqué que le loisir pour le faire. Dom Martenne les a rassemblées dans le deuxième tome de sa grande Collection, avec celles qui ont été adressées à l'auteur, ou qui furent écrites à son occasion ; ce qui forme un recueil de 441 lettres. Une analyse de toutes ces pièces répandrait assurément de grandes lumières sur l'histoire ; mais comme cela nous mènerait trop loin, il faut nécessairement nous borner à ce que nous rencontrerons de plus frappant et de plus propre à piquer la curiosité des lecteurs.

Les deux premières sont écrites du Mont-Cassin à l'empereur Lothaire pour implorer sa protection en faveur de ce monastère, dont il avait obligé Wibaud à prendre le gouvernement. Rien de plus touchant que la peinture qu'on y fait de la désolation où les troupes du roi de Sicile avaient réduit non-seulement le Mont-Cassin, mais tout le pays des environs. « Vous aviez obtenu, seigneur, avant votre départ, dit l'auteur, un serment des Lombards et des Normands qu'ils vous demeureraient fidèles. Mais, hélas ! qu'ils auraient bien mieux fait de ne point jurer que de commettre un parjure ! Car tous ceux qui habitent ces cantons, ont apostasié pour se tourner vers Satan.... Depuis votre départ, trouvant le pays tranquille, ils se répandent de toutes parts avec les Sarrasins, devastent tout, et comptent pour rien les incendies et les meurtres.... Combien maintenant d'évêques, de prêtres, de diâcres, de moines, de nobles et de roturiers, de l'un et de l'autre sexe et de tout âge, périssent sous le fer de ces barbares ! Combien n'en tourmentent-ils pas pour avoir l'argent qui leur est propre, ou celui qui appartient à l'Eglise ! Et quand les tortures forcent ces malheureux à donner ce qu'ils ont, loin d'être mis en liberté, ils sont encore tourmentés plus cruellement, parce qu'on s'imagine qu'ils n'ont livré qu'une partie de leur trésor, et non le tout ; en sorte que plus ils donnent, plus on s'imagine qu'ils en recèlent.... Quant aux grands édifices, les églises, les châteaux, les cités, lorsqu'ils ne peuvent les détruire par le feu, ils les rasant, et ne laissent pas même de vestiges qui en rappellent l'ancienne beauté. Que si l'on ne veut pas m'en croire sur parole, je citerai pour garants de ce que j'avance, les villes de Pouzoles, d'Aliphe et de Télésine, où l'on ne trouve plus que des ruines qui prouvent qu'elles ont existé. Un grand nombre d'autres villes jadis florissantes, ou sont entièrement désertes, ou ne renferment que très-peu d'habitants.... Telle est surtout Capoue, autrefois la seconde ville après Rome, la capitale et la gloire de la Campanie.... Car, non contents d'en avoir chassé presque tous les habitants, ils y ont mis le feu, et en ont réduit les nobles en servitude. » Parlant ensuite des dégâts qu'ils avaient commis au Mont-Cassin, Wibaud dit que du temps de l'abbé Seniorect, son devancier, Roger, après avoir mis à contribution cette abbaye, envoya son chancelier pour la transformer en forteresse, en tirer les moines et les transporter en Sicile avec le corps (prétendu) de saint Benoît, le trésor de l'église et tout le mobilier de la maison ; que les moines s'y étant opposés, auraient infailliblement succombé sans un renfort de deux mille hommes que l'empereur leur envoya.

Wibaud avait eu pour maître de ses études à Stavélo Reinhard, moine profès d'Helwardishusen (1), depuis abbé de Reinehusen en Saxe, dont il écrivit les origines. La reconnaissance d'une part et l'affection de l'autre, jointes à une estime réciproque, formèrent entre eux un commerce intime et persévérant, dont on a des preuves dans les lettres mutuelles qu'ils s'écrivirent (Ep. 12, 34, 35, 36, 37, 119).

L'empereur Conrad, avant son départ pour l'Asie, fit élire son fils Henri roi des Romains (2). Mais ce prince, à raison de sa trop grande jeunesse, ayant besoin d'un guide pour gouverner l'empire en l'absence de son père, on lui donna pour régents l'archevêque de Mayence et l'abbé Wibaud. Le prélat, content de l'honneur de cette commission, en laissa le poids à son collègue. On voit par les lettres que Wibaud écrivit à ce prince, et les réponses qu'il en reçut (Ep. 73, 87, 88, 89, 95), le zèle avec lequel il s'acquittait de ses devoirs envers son illustre pupille, et la déférence de celui-ci pour ses conseils. C'est ce qui se manifeste surtout par la lettre suivante de Henri à notre abbé, que nous allons transcrire (ep. 89) : « Henri, par la grâce de Dieu, roi des Romains, au vénérable Wibaud, abbé de Corbie, dont il souhaite posséder l'amitié dans toute sa plénitude. Nous ne pouvons assez vous remercier de ce que persévérant depuis le départ de notre seigneur et père dans l'attachement et la fidélité que vous aviez coutume de lui témoigner, vous nous en faites sentir à nous-même les effets par le soin que vous prenez de maintenir et

(1) Leibnitz, *Script. Brunsw.* t. II, *Introd.*, art. 43.

(2) Henri mourut l'an 1150.

d'accroître l'honneur de notre rang, tant auprès des princes d'Allemagne qu'à la cour du Pape. C'est pourquoi nous sommes disposés à suivre en tout vos volontés. Cependant ayant indiqué, par le conseil des seigneurs, une diète à Francfort pour la Nativité de la Vierge, nous vous prions de vous y rendre, afin que nous puissions y prendre vos avis pour la réformation des abus et le maintien de la tranquillité de l'empire; et comme notre intention est que toutes nos affaires publiques et privées se règlent par vos lumières et par vos soins, nous vous mandons de venir nous joindre à Nuremberg le premier de septembre; afin que, prévenu sur tout ce qui nous regarde, vous soyez en état de défendre notre personne et nos intérêts à cette diète. »

Il y a beaucoup de lettres respectives de Wibaud et de ses religieux de Stavélo et de Corbie (ep. 14, 25, 37, 38, 40, 41, 70, 74, 76, 77, 78, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 103, 104, 105, 106). C'est un commerce d'amour filial et de tendresse paternelle, dans lequel on voit d'une part les enfants exposer à leur père les inconvénients, où ses absences fréquentes, mais forcées, les exposaient; et de l'autre, celui-ci employer les avis les plus salutaires et les moyens les plus efficaces pour les consoler. §

On a deux de ses lettres à sa sœur Hawide religieuse, comme on l'a dit, puis abbesse de Gêrisheim (ep. 79, 220). Dans la première, il s'excuse de ce qu'il lui écrit rarement, sur l'étendue des soins qui l'occupent durant l'absence de l'empereur Conrad; Il la félicite dans la seconde sur sa promotion à la dignité abbatiale, et lui donne de fort bonnes instructions pour en bien remplir les devoirs.

Le chapitre de la cathédrale de Liège avait une confiance particulière dans les lumières de notre abbé. Ayant un démêlé avec les prévôtés des autres églises de la ville, qui refusaient de lui obéir, il écrivit à Wibaud, qui n'était encore qu'abbé de Stavélo, pour l'engager à se trouver à une délibération qu'il devait y avoir à ce sujet (ep. 90, 91). Notre abbé par sa réponse témoigne sa surprise de ce que le chapitre ayant fondé toutes les prévôtés de la ville pour relever sa propre dignité, augmenter le nombre de ses membres et étendre sa juridiction, les ayant dotées, et les ayant jusqu'alors gouvernées avec une pleine autorité, ceux qui les composent soient assez mal avisés, assez ingrats et assez orgueilleux pour se soulever contre des chefs dont ils dépendent sous plusieurs rapports. Il paraît qu'il s'agissait surtout de la nomination aux places de ces prévôtés, ou collégiales: les chanoines prétendant qu'elle leur appartenait, et les clercs de ces églises leur contestant ce droit. Notre auteur dit que les canons ont réglé ce qui regarde les élections des archevêques et évêques, que la règle de saint Benoît a déterminé ce qui concerne l'élection de l'abbé; mais que pour les places subalternes il n'y a que l'usage qui décide. Il témoigne qu'il en dirait davantage, s'il pouvait assister à la délibération à laquelle on l'invite; mais que ses occupations ne lui permettent pas de s'y rendre.

Les chanoines de l'Eglise de Paderborn s'adressèrent pareillement à notre abbé, l'an 1148 (ep. 97-98), pour le prier de réprimer les vexations d'un nommé Folcuin qui ne cessait de molester leurs sujets. Wibaud, dans sa réponse, leur dit qu'il a parlé pour eux à leur évêque, et leur offre tous les secours qui sont en son pouvoir pour mettre fin à ces oppressions.

Parmi ces chanoines, il y avait un habile écolâtre, nommé Manégolde (ep. 146), autre et plus récent que celui du même nom dont on a déjà parlé. Nous avons une lettre de lui à notre auteur (tom. IX, p. 280-286), où il loue avec emphase ses connaissances littéraires.

Wibaud y fit une réponse très-modeste, dans laquelle, après l'avoir remercié des marques d'affection que ces louanges renferment, il dit qu'occupé tout le jour, il a pris quelques heures sur son sommeil pour lui répondre (ep. 147). Il lui parle au nombre singulier; ce qui est, dit-il, contre ma coutume: car avec nos moines nous sommes dans l'usage de parler au pluriel. *Contra morem meum facio, ut singulari numero loquar, qui cum monachis pluraliter dicere consuevimus.* Mais je parle, ajoute-t-il, à un scolastique, à un homme qui est dans la carrière de la philosophie, et qui a tiré les éloges, dont il m'a comblé, du trésor de ses études. » Wibaud, en protestant qu'il ne mérite point de tels éloges convient néanmoins qu'il a pris une bonne teinture de tous les genres de littérature qui étaient en honneur de son temps. « J'ai appris, dit-il, sous de bons maîtres les arts libéraux, et ce qui concerne la médecine et l'agriculture. Des docteurs très-catholiques et très-savants m'ont enseigné la théologie. J'ai lu quantité de bons traités et commentaires sur les livres sacrés, ecclésiastiques et profanes; mais une lecture vague et trop variée produit aussi peu d'utilité qu'elle donne de plaisir. » L'auteur étend cette réflexion en faveur de celui auquel il écrit. Il lui fait voir de plus que la science est dangereuse par l'enflure qu'elle cause, lorsqu'elle est dépourvue de la charité. « Ce n'est pas au reste, ajoute-t-il, que je veuille par là vous détourner de l'amour que vous avez pour la lecture, la composition et la déclamation. Ce sont des exercices auxquels moi-même je m'occupe, m'attachant surtout à bien retenir ce que j'ai lu. Quand je suis au lit, ma coutume est de repasser dans ma tête, en attendant le sommeil, quelque question difficile que j'ai vu traitée dans un livre, les arguments que l'on apporte pour l'éclaircir, la méthode avec laquelle ils sont disposés, et les conclusions que l'on en tire. » Manégolde avait principalement relevé le talent de notre auteur pour la parole; à ce sujet Wibaud lui dit: « Quand vous me faites honneur de quelque éloquence, c'est votre amitié, et non votre jugement qui vous a dicté cet éloge. Car il faut beaucoup de temps, une grande étude et un long exercice pour parvenir à connaître les différents caractères des esprits et la façon de les manier, savoir exciter la lenteur des uns, modérer l'impétuosité des autres, et les conduire à son gré par la force de la parole, comme avec de puissantes rênes. En effet, quoique la nature soit propre à recevoir toutes les impressions qu'on veut lui donner, quoiqu'un maître habile nous apprenne avec soin les règles de l'éloquence; cependant, si l'exercice de la parole nous manque, comme il manque ordinairement dans les cloîtres, il arrive que les ténèbres ofusquent la lumière, et que la cendre étouffe le feu au lieu de le nourrir. Il faut qu'un orateur soit dompté par l'exercice pour être en état de dompter les autres. Cette force et cette efficacité de l'éloquence est bannie de notre siècle, attendu qu'elle ne peut avoir lieu ni dans les tribunaux séculiers, ni dans les tribunaux ecclésiastiques. Car dans le barreau ce sont des laïques sans lettres qui plaident, gens à la vérité quelquefois d'un bon esprit naturel; mais en Allemagne l'usage n'est pas de déclamer. On se contente d'exposer l'état de la cause sans aucun ornement. L'autre partie de la jurisprudence, qui est la canonique, s'exerce, j'en conviens, par des personnes très-savantes..... Mais elles ont appris du souverain Législateur: *Que votre discours soit; cela est, ou cela n'est pas; ce qui est de plus, vient du mal (Matth. v, 37).* Ainsi, lorsque ni le soupçon, ni les conjectures, ni aucun autre prétexte n'obligent à s'étendre en preuves, il ne reste qu'à établir simplement le point de la contestation. L'avez-vous fait? Oui, je l'ai fait; ou, non, je ne l'ai pas fait. Les maîtres parmi les gentils ont eux-mêmes établi qu'il y avait une manière de parler pour le rhéteur et une autre pour le censeur. » Manégolde avait aussi donné de grandes louanges à l'abbaye de Corbie. Wibaud avoue qu'elle est en bon état,

tant au spirituel qu'au temporel; mais il souhaiterait que tout y fût encore mieux réglé. Car, dit-il, aujourd'hui l'indocilité est si grande, et les esprits sont si peu susceptibles de discipline, qu'il n'y a plus aucune famille qui veuille, je ne dis pas recevoir la correction, mais seulement éprouver ce qui en approche. » Il parle ensuite des bâtiments du logis abbatial, « qui ruineux et trop étroits avant nous, dit-il, ont été reconstruits par nos soins avec l'étendue propre à recevoir la multitude des hôtes qui nous arrivent chaque jour.... Mon nom; ajouta-t-il, est écrit au-dessus de la porte du midi, avec un chiffre qui marque à quel nombre je suis dans le catalogue des abbés. » Manégoide avait trouvé à redire que notre abbé employât trois voyelles séparées au commencement de son nom (qu'il écrivait Uuibaud) ce qui était, selon lui, contraire à la bonne orthographe. « Vous pensez, lui répond notre auteur, que cela ne se peut faire régulièrement, et vous voudriez que le premier U, étant séparé, eût la force d'une voyelle, ou qu'il fût joint au suivant pour tenir lieu d'une consonne. Mais, monsieur le scolastique, si l'on peut, dans un nom propre ou appellatif, placer deux consonnes avant une voyelle, comme *quato*, *gnevis*, etc., pourquoi ne pourrait-on pas mettre de suite deux voyelles pour en faire une consonne? Au reste, pour me débarrasser de cette question, je vous ajouterai que les noms barbares ne s'expriment que difficilement par des lettres latines. Nous sommes Germains, et non habitants de la Gaule chevelue, où l'on a coutume de mettre au commencement de semblables noms un G pour un U. »

Wibaud eut occasion d'écrire plusieurs lettres au pape Eugène (cp. 44, 112, 120, 122, 218), et il en reçut des réponses très-satisfaisantes, où l'on remarque les traces de la haute estime que ce pontife avait pour lui.

Alberon, archevêque de Brême, étant mort l'an 1148, les vœux du chapitre, pour le remplacer, furent d'abord en faveur de notre abbé (ep. 148). Cependant il arriva par des circonstances que nous ignorons, qu'au moment de l'élection Harwich l'emporta sur lui. Ce rival, quoique victorieux, eut peine à lui pardonner cette première inclination des capitulants, comme s'il se la fût ménagée par ses intrigues. Wibaud, informé de cette indisposition du prélat, lui écrivit pour le désabuser. Il lui mande que bien loin d'avoir cabalé pour avoir sa place, il n'a jamais connu que quatre personnes du chapitre de Brême, savoir, lui Hatwich, un autre du même nom, le prévôt Erfon et le chanoine Albert; qu'il n'est entré qu'une seule fois, et le soir, dans la ville, et en est parti le lendemain au matin, que dans le temps de l'élection il était dans son monastère de Stavélo, distant de sept journées de Brême, sans savoir ce qui s'y passait; et qu'enfin il n'a fait aucune sollicitation, ni envoyé personne sur les lieux pour agir en son nom. Il paraît que Hatwich revint de ses préventions; car on voit plusieurs lettres de Wibaud à ce prélat pour lui recommander ses affaires et celles de ses amis.

L'an 1149 les Bénédictins d'Allemagne tinrent leur premier chapitre général en Saxe (ep. 150). Wibaud y étant invité ne put s'y trouver, parce que les affaires de l'empire l'appelaient en Lorraine. C'est ce qu'il mande à l'abbé de saint Godehard, en faisant des vœux pour l'heureux succès de cette assemblée, et promettant de donner tous ses soins pour en faire exécuter les décrets.

L'empereur Conrad étant de retour de l'Asie, écrivit de Ratisbone à notre abbé pour lui annoncer son arrivée et le remercier du soin qu'il avait pris du roi des Romains et des affaires de l'empire durant son absence (ep. 162).

Wibaud, dans sa réponse, témoigne une grande joie de le voir rendu à ses Etats (ep. 165). « Ce sentiment, dit-il, m'est commun avec tous ceux qui vous sont demeurés fidèles. Mais ceux qui ont manqué à ce qu'ils vous doivent, sont affectés bien différemment de votre retour. Ils redoutent avec raison la présence de celui qui est établi pour venger les rapines et les exactions de tout genre qu'ils ont commises. » Wibaud s'excuse ensuite de n'avoir pas été au-devant de lui, sur ce que les brigandages qui s'exercent journellement dans la Lorraine ne lui permettent pas d'en sortir. « Puisque par la bonté divine, ajoute-t-il, vous êtes revenu sain et sauf, tendez une main secourable aux opprimés, soulagez les pupilles, défendez les veuves, protégez l'Eglise; ce qu'il vous est d'autant plus facile d'exécuter, que le Ciel, au milieu des plus grands périls et des travaux les plus incroyables, vous a accordé les triomphes les plus merveilleux et les plus inespérés. N'en doutez point: votre courage et votre habileté vous ont rendu terriblement redoutable à vos ennemis. Ainsi hâtez-vous d'agir, tandis que tout est dans la frayeur; profitez du moment pour courber ce qui commence à fléchir et pour atterrir des rebelles épouvantés avant qu'ils aient le loisir de revenir de leur consternation. » L'auteur finit par se plaindre de l'évêque de Minden, qui refusait de mettre l'abbaye de Corbie en possession d'un monastère que l'empereur lui avait réuni.

Conrad écrivit une seconde lettre à notre abbé pour le presser de se rendre à la diète qu'il avait indiquée à Francfort pour la fête de l'Assomption (ep. 169). Henri, secrétaire de ce prince, adressa peu après à Wibaud une autre lettre (ep. 170), où il lui dit qu'il a expliqué mot à mot à son maître celle qu'il lui avait envoyée pour la lui remettre (preuve que l'empereur Conrad n'entendait pas le latin), mais que les circonstances ne lui ont pas permis d'appuyer les raisons qu'il alléguait pour se dispenser de venir le trouver; que le prince a besoin de son conseil, tant sur une ambassade qu'il se propose d'envoyer au pape et aux Romains, et sur l'expédition qu'il médite en Italie, que sur le projet qu'il a formé de rétablir sa sœur, la duchesse de Pologne.

Wibaud se rendit au désir de l'empereur; et tandis qu'il était à la cour, on vint subitement annoncer que le jeune roi des Romains avait gagné le 8 février 1150 une bataille sur Welfon (3), oncle de Henri le Lion, duc de Saxe, et l'avait fait prisonnier avec Gondhold, son général. C'est ainsi que cette nouvelle est racontée dans deux lettres que notre abbé écrivit sur-le-champ (ep. 184-218). Mais elle se trouva fautive par rapport à la prise de Welfon; car l'empereur Conrad et le roi des Romains écrivant, chacun à part, à l'empereur et à l'impératrice de Constantinople (ep. 187, 188, 189, 190), disent l'un et l'autre que Welfon échappa à la faveur de la nuit: *Noctis beneficio adjutus vix evasit* (ep. 183).

Notre abbé, dans une lettre à Herman, évêque de Constance (ep. 186), se plaint qu'on ne tira pas de cette victoire (oubliée par les historiens modernes d'Allemagne) tout l'avantage qu'on pouvait en espérer. A la diète de Fulde, qui se tint immédiatement après, un perfide conseiller, qu'il ne nomme point, et qu'il qualifie de nouvel Achitophel, alléguant, dit-il, qu'au lieu de pousser à bout Welfon par la voie des armes, la sainteté du carême où l'on entrait demandait qu'on le citât plutôt en jugement réglé, et qu'on usât de miséricorde envers les prisonniers qu'on lui avait faits. « Le ministère pacifique dont nous sommes revêtus, ajoute notre abbé, ne nous permet pas de dire nettement ce que nous pensions; mais, pour parler

(3) Welfon prétendait au duché de Bavière, dont l'empereur avait dépouillé son frère Henri le Superbe, pour le donner au marquis d'Autriche.

à cœur ouvert à un évêque et à un père, nous étions persuadés qu'il était expédient que, non-seulement un homme, mais plusieurs mourussent, afin que toute la nation ne pérît pas. Le discours de ce rusé vieillard était un discours populaire fort assorti à la négligence, à la paresse et à la nonchalance des hommes de nos jours. Cependant nous le réfutâmes assez en soutenant que le succès à la guerre dépend de la réputation des armes; que les grandes entreprises demandent de la célérité; que les retardements ont toujours été préjudiciables à ceux qui étaient prêts à exécuter; que la voix de ces jugements qu'on faisait tant valoir ne se faisait entendre que dans un petit nombre de bourgs et de villages, au lieu que le bruit d'un exploit militaire qui avait quelque éclat retentissait dans la plus grande partie du monde. Mais je ne fus point écouté. Celui qui était sans armes se vit obligé de céder aux discours d'un homme armé, lequel toutefois avec ses armes avait empêché que le prince qu'il voulait persuader ne mit à ses victoires le dernier sceau. Par là il est arrivé qu'en cessant de faire la guerre et sans exercer la puissance judiciaire, nous perdons le temps à nous repaître de vaines espérances. »

Ce que Wibaud avait prédit arriva. Mais Welfon étant resté quelque temps dans l'inaction, Conrad, tranquille sur l'état de l'Allemagne, ne s'occupa qu'à porter la guerre en Italie. Son grand objet était de conquérir la Pouille, tant pour se venger du roi Roger, qui fomentait la révolte de Welfon, que pour faire une diversion en faveur de son beau-frère l'empereur de Constantinople, que ce prince désolait par les incursions fréquentes et les conquêtes qu'il faisait dans l'empire grec (ep. 188). A ce dessein principal se joignaient des vues secondaires de se faire couronner par le pape et de rétablir l'autorité impériale dans les villes d'Italie, dont la plupart, surtout celles de Lombardie, avaient presque entièrement secoué le joug. Tandis qu'il travaillait aux préparatifs de cette expédition, il reçut une lettre du sénat et du peuple romain (ep. 211), par laquelle on l'invitait à venir reprendre dans cette capitale du monde la souveraineté dont les Constantin et les Justinien y avaient joui. « Nous nous sommes emparés, lui disait-on, des tours et des châteaux de tous ceux qui avaient conspiré avec le pape et le Sicilien pour vous résister; nous avons démolí quelques-unes de ces places, et nous tenons les autres en votre nom. Mais pour récompense de tout ce que nous faisons pour votre service, le pape, les Frangipanes, la famille de Pierre de Léon, les hommes et les amis du Sicilien, à l'exception de Jourdain, le chef de vos fidèles, Toloméé aussi, et plusieurs autres nous harcèlent de toutes parts pour empêcher que nous ne mettions la couronne impériale sur votre tête. Toutefois nous repoussons vigoureusement leurs attaques, et nous en avons déjà chassé plusieurs comme des ennemis dangereux, tels qu'ils sont, de l'empire. » Ils lui annoncent ensuite qu'ils ont relevé le pont Milvius que les papes avaient détruit pour fermer aux empereurs l'entrée de Rome, et qu'au moyen d'une haute muraille qu'ils ont élevée dessus, son armée pourra y passer sans craindre les insultes du château Saint-Ange, occupé par les gens de Pierre de Léon. « Nous avons appris, ajoutent-ils, que le pape a fait l'accord suivant avec le Sicilien. Le pape lui a donné le bâton, l'anneau, la dalmatique, la mitre et ses sandales, avec promesse de ne point envoyer de légat dans ses terres qu'il ne l'ait demandé. De son côté le Sicilien a donné au pape une grosse somme d'argent pour s'en servir contre vous et contre l'empire romain (4). » Les députés chargés de cette lettre étaient le sénateur Gui, Jacques, fils du procureur Sixte, et Nicolas, conseiller de la cour romaine, c'est-à-dire du sénat.

Le pape, informé de cette démarche, fit écrire à notre abbé par le cardinal Gui, chancelier de la cour de Rome, pour l'engager à détourner l'empereur de rien entreprendre contre les droits du saint-siège (ep. 214). Gui mourut peu après cette lettre.

Wibaud adressa au pape lui-même sa réponse, par laquelle il l'assure que l'empereur n'a aucune mauvaise intention ni contre lui ni contre le saint-siège (ep. 218).

Welfon cependant, à la sollicitation du roi de Sicile, était passé en Italie (ep. 239). Les Frangipanes l'introduisirent secrètement dans Rome; mais il en fut chassé par les sénateurs. Quelques-uns de ses gens ayant été pris, on les trouva chargés de lettres du roi de Sicile à Frédéric, duc de Souabe, à Henri le Lion, duc de Saxe, à Conrad, duc de Cebering, pour les engager à déclarer la guerre à l'empereur: sur quoi Jean, secrétaire de la ville, écrivit à deux seigneurs allemands attachés à l'empereur pour les avertir de la conspiration.

La guerre étant sur le point de recommencer avec Welfon, il obtint de l'empereur une conférence à Cranaha pour aviser, s'il était possible, à des moyens d'accommodement. Sur le point de s'y rendre, l'empereur hésita dans la crainte de quelque surprise. Notre abbé lui écrivit pour dissiper ses défiances et lui faire sentir le mauvais effet que son absence produirait dans l'esprit des seigneurs, en leur donnant à penser qu'il suspectait leur fidélité (ep. 240). « Allez, lui dit-il, à cette conférence dans l'équipage qui convient à un maître et à un empereur; et si la bonne foi de quelqu'un y paraît chanceler, vous gagnerez certainement ce point que vos ennemis ne voudront plus se fier à celui qui n'aura pas procédé sincèrement avec vous. Du reste, que ni les insinuations, ni les flatteries, ni les menaces de qui que ce soit ne vous fassent renoncer à la résolution courageuse que vous avez prise de faire la guerre à cet homme orgueilleux, et de le réduire sous vos pieds. »

L'histoire ne nous apprend pas quel fut le résultat de cette conférence. Mais si les conjonctures obligèrent Welfon à renoncer à ses prétentions sur la Bavière, la suite des événements fit voir que cette renonciation ne fut pas plus sincère que celle qu'on avait extorquée quelques années auparavant de son neveu Henri le Lion.

De temps immémorial, le monastère d'Hastières (5) n'avait point d'autre abbé que celui de Wasor. Sous le gouvernement de Thiéri II, successeur de Widric, les moines d'Hastières tentèrent, l'an 1151, de se tirer de cette dépendance en se donnant un abbé particulier. Wibaud, profès de Wasor, n'oublia point en cette occasion les intérêts de sa maison. Il écrivit aux religieux d'Hastières pour leur remontrer la témérité de leur entreprise (ep. 270). Voyant qu'ils ne l'écoutaient point, il s'adressa par une lettre à Thiéri, évêque de Metz, pour l'engager à réprimer par son autorité cette révolte (ep. 271). Le prélat lui envoya à lui-même, par une réponse obligeante, tous ses pouvoirs pour réduire les factieux. L'évêque de Liège, suivant une deuxième lettre de Wibaud (ep. 272), vint aussi à l'aide de l'abbé de Wasor; et, dans un synode, il

(4) Sur la fin de cette lettre on voit les vers suivants, qui expriment les vœux des Romains :

*Rex valeat, quidquid cupit obtineat super hostes,
Imperium teneat, Romæ sedeat, regat orbem
Princeps terrarum, ceu fecit Justinianus,*

*Cæsaris accipiat Cæsar, quæ sunt sua præsul,
Ut Christus jussit, Petro solvente tributum.*

(5) Alors du diocèse de Liège, aujourd'hui celui de Namur.

suspendit les moines d'Hastières des fonctions cléricales jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés dans le devoir de la subordination. Pour donner à ces moyens plus d'efficacité, Wibaud obtint de l'empereur un diplôme daté de l'an 1151 qui confirmait, d'après l'examen des titres, la juridiction de l'abbaye de Wasor sur la maison d'Hastières (ep. 276).

La même année on tint une diète, le 11 juin, à Wirzbourg. L'expédition d'Italie y ayant été arrêtée, l'abbé de Corbie fut nommé avec Arnoul, prévôt de l'Eglise de Cologne et vice-chancelier de l'empire, pour aller notifier sur les lieux cette délibération. Une telle commission ne fut du goût ni de l'un ni de l'autre, parce qu'elle devait s'exécuter à leurs frais. Ils écrivirent à l'empereur pour en être déchargés (ep. 260-264); mais ce prince ayant insisté, Wibaud exhorta lui-même Arnoul à se conformer à sa volonté (ep. 265). Conrad néanmoins peu après changea d'avis à l'égard de ces deux ambassadeurs, et leur substitua les évêques de Basle et de Constance (ep. 279).

Tandis que les deux prélats étaient en route, Arnoul fut promu à l'archevêché de Cologne (ep. 315). Obligé qu'il était d'aller se faire sacrer à Rome, on profita de cette occasion pour envoyer en Italie une nouvelle ambassade, dont Wibaud et le secrétaire Henri partagèrent les fonctions avec lui: Ils étaient porteurs de trois lettres de Conrad, l'une au peuple romain par laquelle, après l'avoir remercié de son attachement et de sa fidélité, on l'exhortait à se concerter avec les ambassadeurs qu'on lui envoyait (ep. 322); la seconde au pape, pour l'assurer que l'expédition d'Italie n'avait pour but que l'avantage de l'Eglise et du saint-siège (ep. 325); la troisième aux Pisans, pour les engager à tenir prêts les troupes et les vaisseaux nécessaires pour faire une descente sur les côtes de Naples (ep. 324).

Arnoul et ses deux collègues étaient à peine de retour, qu'ils virent expirer avec Conrad (6) les grands projets qu'il avait sur l'Italie. Wibaud mandant sa mort aux religieux de Corbie, leur ordonne de célébrer les obsèques d'un prince, auquel ils avaient de si grandes obligations, d'une manière solennelle et royale (ep. 340). Il exhale dans cette lettre, en termes fort touchants, la douleur que cette perte lui causait.

Frédéric, surnommé Barberousse, neveu de l'empereur défunt, lui ayant succédé dix jours après sa mort, Wibaud informa le pape Eugène de ce double événement (ep. 344). « Ce que nous appréhendions, vénérable Père, lui dit-il, est donc arrivé (il parle de la mort de Conrad); et c'est pour cela, comme si j'eusse été prophète, que jè vous sollicitais et vous pressais, étant auprès de vous, d'accepter les propositions de paix raisonnables et solides que les Romains pourraient vous faire. » Après avoir raconté l'élection du nouvel empereur, il dit que le lendemain de son sacre les prélats qui étaient présents l'exhortèrent à suivre le plan de son prédécesseur pour venger les injures du saint-siège. « Mais, ajoute-t-il, les seigneurs laïcs, peut-être par simplicité, l'en détournèrent, alléguant qu'il ne convenait pas que le prince, dans le commencement d'un règne, contractât un engagement de cette importance, de peur que les mécontents ne prissent occasion d'un départ si subit pour se porter aux dernières extrémités.

Etienne, évêque de Bamberg, ayant été nommé ambassadeur à Rome, notre abbé composa pour ce prélat une longue instruction qu'il lui fit tenir avec une lettre (ep. 346), où il le prie d'excuser la liberté qu'il prend en faveur de leur ancienne amitié. « Dans notre jeunesse, dit-il, lorsque nous entrâmes à la cour, il y a environ trente ans, nous trouvâmes dans certains personnages graves des restes de la majesté impériale, qu'ils tenaient de l'étiquette de la cour du vieil Henri. Ils savaient par cœur les formules des discours qu'on adressait au pape et à la ville, et ces formules dont les paroles étaient comme pesées dans la balance et mesurées au compas, ils ne permettaient pas que nous y fissions aucun changement ni altération dans nos ambassades, de peur que par là on n'avilit la majesté de l'empereur, et qu'on ne donnât atteinte à la discipline du palais. »

L'empereur Frédéric, peu après son élection, écrivit à Manuel, empereur de Constantinople, pour lui demander sa fille en mariage (ep. 387). A la lettre de ce prince, Wibaud en joignit une de sa façon, par laquelle il remerciait l'empereur grec d'une pièce d'étoffe de soie qu'il lui avait envoyée, et le pria de se rendre aux vœux de son maître (ep. 388).

Manuel répondit à notre abbé qu'il ne désirait rien plus ardemment que de cimenter la paix et l'union entre l'empire d'Orient et celui d'Occident, qu'il n'omettrait rien pour y réussir, et que ses apocryphes portaient à Frédéric ses intentions au sujet du mariage proposé (ep. 407). Cette alliance n'eut point lieu.

Wibaud, dans une nouvelle lettre à ce prince, lui promet de concourir, autant qu'il lui sera possible pour écarter tout ce qui pourrait altérer l'harmonie des deux empires (ep. 408). Il assure Manuel qu'il fait, avec sa communauté, des vœux sincères pour la prospérité de ses États, de sa personne et de ses armes.

Finissons cet article par la traduction d'une lettre de Frédéric à notre abbé (ep. 413). « Ce que la renommée publie, lui dit ce prince, votre conduite le prouve, qu'entre les différentes vertus dont votre âme est ornée, la fidélité tient le premier rang et d'une manière si admirable, qu'il vous serait aussi difficile de vous en départir qu'au soleil de perdre sa lumière. C'est pourquoi l'entière confiance que nous avons en votre sagesse et en votre probité, nous porte à régler sur vos avis les affaires les plus importantes de l'empire; et comme vous êtes le plus distingué de nos fidèles par votre droiture, votre zèle et votre capacité, nous voulons aussi que vous soyez le premier et le plus assidu à nos conseils. Que si nous avons passé quelque temps sans vous appeler auprès de nous, c'est qu'après les travaux incroyables que vous avez essayés dans l'expédition d'Italie et dans votre ambassade de Grèce, nous avons cru devoir vous donner quelque repos. Une autre raison est que nous ne nous sommes point approchés de vos cantons d'assez près pour vous faire venir à notre cour sans vous incommoder. Mais maintenant que nous dirigeons notre route vers les Pays-Bas, voulant traiter toutes les affaires de cette province par vos sages conseils, nous vous prions de venir nous joindre le troisième dimanche après Pâques à Nimègue. De plus, nous vous faisons savoir qu'ayant appris depuis peu que les Grecs étaient entièrement chassés de la Pouille, nous avons jugé à propos de dispenser les princes de l'expédition que nous avions déterminée à Wirzbourg pour ce pays-là, persuadés que notre attention doit se tourner principalement sur les objets où la gloire de l'empire est intéressée, et sur des injures que nous ne pouvons plus dissimuler sans compromettre notre honneur. Nous voulons parler de l'insolence et de la témérité des Milanais, laquelle, ainsi que vous le savez, est très-funeste aux églises et cités de Lombardie, qu'ils ont détruites et détruisent chaque jour au mépris et à l'opprobre de notre empire. Certainement, si nous n'employons point notre puissance et n'usons de

(6) Conrad mourut, comme on l'a déjà dit, le 15 février 1152, à Bamberg.

célérité pour prévenir leurs desseins, l'empire est menacé des plus grands désastres. C'est pour cela que dans les diètes de Fulde et d'Ulm nous avons, de l'avis des princes, déterminé l'expédition de Milan, qui doit commencer la veille de la Pentecôte prochaine en un an. Nous vous notifions cette délibération, et nous en recommandons le succès à votre prudence. De plus, nous vous prions que comme vous avez fait graver élégamment notre sceau de la manière que vous l'aviez vous-même imaginé, vous fassiez pareillement graver celui de l'impératrice, et que vous nous l'apportiez bien conditionné à Aix-la-Chapelle. » Cette lettre est de l'an 1157.

Nous quittons avec regret ce beau recueil, que nous regardons, en ce qui concerne l'histoire, comme une mine précieuse et abondante où l'on n'a presque pas encore fouillé. Les lettres de Wibaud ont, sur toutes celles qu'il renferme, cet avantage que les anecdotes historiques, quoique très-intéressantes, n'en font que le moindre mérite. Elles portent de plus, en caractères bien gravés, l'empreinte d'une âme forte vigoureuse, élevée, non moins fermée dans l'adversité que modérée dans la prospérité; d'un cœur noble et religieux; d'un sens droit et d'un discernement exquis; d'un génie étendu, fécond en ressources et propre à les mettre en œuvre; d'un esprit doué d'une grande facilité naturelle et cultivé par de bonnes études. Quoique la plupart écrites à la hâte, elles n'ont ni la sécheresse ni la négligence du style ordinaire des dépêches. La diction en est correcte, agréable, fleurie, semée de sentences tantôt tirées du fond de l'auteur, tantôt empruntées des livres saints ou des ouvrages soit ecclésiastiques soit profanes de l'antiquité et toujours employées avec goût.

EPISTOLÆ WIBALDI

STABULENSIS ET CORBEIENSIS ABBATIS, VIRI CUM SPLENDORE GENERIS TUM PIETATE
AC REBUS GESTIS PRÆSTANTISSIMI.

(MARTÈNE *Ampl. Collect.*, II, 153, ex ms. codice imperialis monasterii Stabulensis συγγραμω.)

OBSERVATIONES PRÆVIÆ

In quibus ejus Vita ex antiquis utriusque monasterii monumentis, aliisque probatis auctoribus describitur.

Cum vetera Stabulensis monasterii instrumenta Wibaldi litteris præmisimus (7), viris eruditis æque consulebamus, atque ipsis imperialis loci ascetis, quibus jucundum fore videbatur, gazam omnem suam litterariam ita collectam et coacervatam recognoscere. Ut enim brevitatis studio omittamus multa instrumentis illis, eaque scitu dignissima; de Wibaldo contineri, quæ ætas deleverat, tanta certe ipsis est cum ejus epistolis convenientia, ut possint epistolis eisdem instrumenta, et instrumentis vicissim epistolæ illustrari (8). Id vero si necesse erit uno aut altero exemplo confirmari, epistolam afferimus 40, ubi Henrico Leodiensi episcopo Wibaldus de Eustachio nobili viro conqueritur. *Eustachius*, inquit, *vester et parochianus villam Tornines invasit*. Eustachium igitur illum qui volet cognoscere, instrumenta si inspiciet attentius, fratrem fuisse comperiet Alberonis Leodensis episcopi, Godefridi comitis Namurcensis consanguineum, advocatum de- B

nique Leodiensem, qui tempore Innocentii secundi ab episcopo prædicto percussus ecclesiastica censura, villam eandem Tornines æque violenter occupatam, compulsus fuit restituere (9).

Ita et nomen Erheberti Wibaldi fratris, cujus honorifica habetur mentio epistola 79 ex instrumentis solum duobus, quibus subscripsisse legitur, innotescit. Neque etiam, opinamur, id usquam occurret, quod epistola 346, insinuat aulam se Cæsaris in ipso ætatis flore frequentasse, atque adeo imperatoribus quatuor operam dedisse. At rei hujus argumentum est non leve, et diploma illud eximium quod nondum abbas proprio nomine potuit impetrare anno 1128, in plena synodo Leodiensi (10), et quæ sequuntur Lotharii imperatoris, et Conradi regis privilegiorum instrumenta duo, ubi ipsius in regni administratione fides et strenuitas, quasi tunc ad regni elavum sedisset, diserte prædicantur.

Jam vero cum ex singulis hisce monumentis ap-

(7) Apud nos epistolas sequuntur. EDIT.

(8) Vide infra, in Appendice ad epistolas Wibaldi, sub num. 13, diploma Alberonis, datum anno 1159, ind. III.

(9) Vide ibid. chartam Wibaldi de defectu bovariorum, sub num. 17, anno 1140, infra, et Cœlestini

II papæ epistolam ad archiep., clerum et populum Leodiensem, quæ diploma Wibaldi proxime sequitur.

(10) Vide in Appendice, sub num. 1, diploma Fredrici, archiepiscopi Coloniensis, de subjectione Malmundariensis cœnobii Stabulensibus.